Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260112-DCM_12012026_03-DE

Bordereau de signature

DCM_12012026_03

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	13/01/2026	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	14/01/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de JACKY LECHABLE (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	15/01/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260112-DCM_12012026_03-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JANVIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 24

Le lundi 12 janvier deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 6 janvier 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Sandrine BOUCARD, Kevin DOFAL, Catherine GUIBERT (pouvoir à Sylvie FILATRE), Christophe LAINÉ (pouvoir à Yves LE GALL), Sandrine LELIÈVRE (pouvoir à Elodie RAYMOND)

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent CLISSON

2026-12/01-03 Finances/DETR 2026 /Opération éligible/Achat et installation d'un panneau lumineux interactif pour l'affichage extérieur de la mairie

Rapporteur : Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN, Adjointe en charge des finances

La Dotation d'Equipement des Territoire ruraux est une aide financière de l'Etat allouée à :

- l'ensemble des communes de 2 000 habitants au plus
- aux communes de 2 001 à 20 000 habitants dont le potentiel financier par habitant est inférieur au seuil fixé par le Ministère.

La commune de Domloup rentre dans ce deuxième cas de figure. Une liste des catégories d'opérations éligibles à la D.E.T.R. est établie.

Le projet suivant pourrait être éligible :

- **Achat et installation d'un panneau lumineux interactif pour l'affichage extérieur de la mairie** au titre « Équipements numériques : panneaux lumineux d'information, matériels de visioconférence, Cybersécurité ». La dépense HT peut être subventionnée à hauteur de 25%.

Objectif : Installation d'un panneau lumineux interactif à l'extérieur de la mairie permettant d'accroitre les possibilités de l'affichage légal ainsi que des autres informations communales.

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260112-DCM_12012026_03-DE

Plan de financement envisagé :

Nature des dépenses	Montant € HT		Ressources	Montant € HT	%
			Aides publiques		
Achat d'un panneau lumineux	7 490.00		DETR (communes + de 2 000 habitants)	3 047.00	25
Applications affichage légal et ville connectée	1 000.00		**Autres**		
Travaux d'installation	2 940.00		Participation PCC (50%)	6 095.00	50
Option : installation d'une casquette	760.00				
			Autofinancement		
			Fonds propres	3 048.00	25
			Emprunts		
TOTAL	**12 190.00**		**TOTAL**	**12 190.00**	**100**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Sollicite** auprès de la Préfecture une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire ruraux » 2026 pour le projet de « Achat et installation d'un panneau lumineux interactif pour l'affichage extérieur de la mairie ».
- **Accepte** le plan de financement
- **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter cette décision et signer tout document se rapportant à cet objet.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

Le secrétaire de séance
Laurent CLISSON